

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01575 Numéro SIREN : 809 096 712 Nom ou dénomination : 7switch

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt 8358

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 01-02-2021

N° DE DEPOT : 008358

N° GESTION : 2015B01575

N° SIREN : 809096712

DENOMINATION : 7switch

ADRESSE : 8-10 Passage Turquetil 75011 Paris

MILLESIME : 2019

7SWITCH
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 8/10 Passage Turquetil
75011 PARIS
809 096 712 RCS PARIS

**COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019**

CERTIFIE CONFORME
LE REPRESENTANT DUMENT HABILITE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	302		302	302		
	Total II	302		302	302		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	451		451	1 690	1 239	73.31
	Autres créances	5 795		5 795	3 975	1 819	45.76
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	59 606		59 606	93 671	34 065	36.37
	Charges constatées d'avance (3)	1 324		1 324	992	332	33.41
	Total III	67 176		67 176	100 329	33 153	33.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	67 478		67 478	100 631	33 153	32.95

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	641	641		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	40 014	3 854	43 868	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 959	43 868	55 828	127.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	17 414	29 374	11 960	40.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 540	128 491	44 951	34.98
	Dettes fiscales et sociales	1 348	1 510	162	10.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4	4		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	84 892	130 004	45 113	34.70
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	67 478	100 631	33 153	32.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

84 892 130 004

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	156 291	6 268	162 558	154 599	7 959	5.15
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	156 291	6 268	162 558	154 599	7 959	5.15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			2	2	1	31.73
Total des Produits d'exploitation (I)			162 560	154 602	7 958	5.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			115 950	106 962	8 988	8.40
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 118	36 876	3 759	10.19
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 343	1 159	185	15.94
Total des Charges d'exploitation (II)			150 411	144 997	5 414	3.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 149	9 605	2 544	26.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

[1] Dont produits afférents à des exercices antérieurs

[2] Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	222		222	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	222		222	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	412	531	119	22.40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	412	531	119	22.40
2. Résultat financier (V-VI)	190	531	341	64.25
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 959	9 075	2 885	31.79
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		52 943	52 943	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		52 943	52 943	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		52 943	52 943	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	162 782	154 602	8 180	5.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	150 823	198 470	47 648	24.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	11 959	43 868	55 828	127.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2018 12	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	302	0.45	302	0.30		
ACTIF IMMOBILISE	302	0.45	302	0.30		
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés	451	0.67	1 690	1.68	1 239	73.31
Autres créances	5 795	8.59	3 975	3.95	1 819	45.76
Disponibilités	59 606	88.33	93 671	93.08	34 065	36.37
ACTIF CIRCULANT	65 852	97.59	99 336	98.71	33 485	33.71
Comptes de régularisation	1 324	1.96	992	0.99	332	33.41
TOTAL DE L'ACTIF	67 478	100.00	100 631	100.00	33 153	32.95

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2018 12	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Capital et réserves	29 373	43.53	14 495	14.40	43 868	302.65
Résultat (Bénéfice ou perte)	11 959	17.72	43 868	43.59	55 828	127.26
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	17 414	25.81	29 374	29.19	11 960	40.72
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupe et associés						
Concours bancaires courants						
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	83 540	123.80	128 491	127.69	44 951	34.98
Autres dettes	1 351	2.00	1 513	1.50	162	10.69
DETTE	84 892	125.81	130 004	129.19	45 113	34.70
Comptes de régularisation						
TOTAL DU PASSIF	67 478	100.00	100 631	100.00	33 153	32.95

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	162 558	100.00	154 599	100.00	7 959	5.15
+ Ventes de marchandises	162 558	100.00	154 599	100.00	7 959	5.15
- Coût d'achat des marchandises vendues	115 950	71.33	106 962	69.19	8 988	8.40
Marge commerciale	46 608	28.67	47 638	30.81	1 030	2.16
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	8 162		12 270		4 108	33.48
Marge brute de production	8 162		12 270		4 108	33.48
Marge brute globale	38 446	23.65	35 368	22.88	3 079	8.70
- Autres achats + charges externes	24 956	15.35	24 606	15.92	350	1.42
Valeur ajoutée	13 491	8.30	10 761	6.96	2 729	25.36
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	13 491	8.30	10 761	6.96	2 729	25.36
+ Autres produits de gestion courante	2		2		1	31.73
- Autres charges de gestion courante	1 343	0.83	1 159	0.75	185	15.94
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	12 149	7.47	9 605	6.21	2 544	26.48
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	222	0.14			222	
- Charges financières	412	0.25	531	0.34	119	22.40
Résultat courant	11 959	7.36	9 075	5.87	2 885	31.79
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			52 943	34.25	52 943	100.00
Résultat exceptionnel			52 943	34.25	52 943	100.00
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	11 959	7.36	43 868	28.38	55 828	127.26

7SWITCH
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 8/10 Passage Turquetil
75011 PARIS
809 096 712 RCS PARIS

**EXTRAIT PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2020**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à la somme de 11.959 euros, de la façon suivante :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant à affecter	Affectation
Résultat de l'exercice		11.959 €	
Total		11.959 €	
	Report à nouveau		11.959 €
	Total		11.959 €

Compte tenu de cette affectation, le solde du poste « *Report à Nouveau* », s'élevant à (40.014) euros passe à (28.055) euros.

Conformément à l'article L. 232-12 alinéa 1er du code de commerce, les distributions de dividendes peuvent débiter une fois que le compte « *Report à Nouveau* » est soldé ou créditeur.

Les bénéfices ultérieurs devront donc être utilisés par priorité à l'apurement du compte « *Report à Nouveau* » s'il est déficitaire, tout en respectant les dispositions légales en la matière.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

CERTIFIE CONFORME
LE REPRESENTANT DUMENT HABILITE



7SWITCH
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 8/10 Passage Turquetil
75011 PARIS
809 096 712 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION
DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Cher associé,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale annuelle, conformément à l'article L. 227-9 du code de commerce et aux statuts de notre Société, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous inviterons également à statuer sur la dissolution anticipée de la société ou la poursuite de son activité dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du code de commerce.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées, que tous les documents prévus par la loi, les règlements et les statuts de la Société ont été tenu à votre disposition conformément à la loi.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1-II du code de commerce, nous vous présentons ci-après *« la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il [le rapport de gestion] est établi, ses activités en matière de recherche et de développement. »*.

1.1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2019, représente le cinquième exercice de la société, qui a eu une durée normale de douze mois, comme le précédent.

Durant l'année 2019, la Société a poursuivi son activité de centrale d'achat de livres numériques dans la continuité des exercices précédents. Celle-ci s'est déroulée dans des conditions normales, sans difficulté particulière. Elle s'est révélée satisfaisante, avec une hausse du chiffre d'affaires de 5,15% et un résultat d'exploitation qui reste bénéficiaire. L'exercice s'est soldé par un bénéfice de 11.959 euros.

Les résultats de la Société, et leur évolution comparée aux deux exercices précédents, se caractérisent par les données suivantes :

	en euros		
	Exercice clos 31.12.2019	exercice clos 31.12.2018	exercice clos 31.12.2017
Chiffre d'affaires	162.558	154.599	121.337
Résultat d'exploitation	12.149	9.605	(8.325)
Résultat financier	(190)	(531)	-----
Résultat courant avant impôts	11.959	9.075	(8.325)
Résultat exceptionnel	-----	(52.943)	-----
Résultat net	11.959	(43.868)	(8.325)

Aucun évènement particulier n'est à signaler au titre de l'exercice 2019.

Sur un plan social, il est rappelé que la Société n'emploie pas de personnel et que les fonctions de Président de la Société ne sont pas rémunérées.

Sur un plan financier, la situation de la Société était la suivante à la clôture 2019 :

- sa trésorerie s'élevait à 59.606 euros (contre 93.671 euros en 2018), principalement constituée des disponibilités ;
- la Société n'a aucun emprunt bancaire en cours ;
- elle n'a pas réalisé d'investissements en 2019 ;
- ses dettes s'élevaient à 84.892 euros, toujours quasi-intégralement constituées par les dettes fournisseurs.

Sur un plan juridique, aucun autre évènement particulier n'est à signaler.

1.2. Analyse de l'évolution des affaires

Au 31 décembre 2019, le total net du bilan s'élevait à 67.478 euros contre 100.631 euros à la clôture 2018, soit une baisse de 32,95 % (- 33.153 euros en valeur absolue).

L'actif immobilisé se limitant toujours à un simple dépôt de garantie de 302 euros, l'essentiel de l'actif reste constitué par l'actif circulant totalisant 67.176 euros, principalement composé des disponibilités pour 59.606 euros (88,73 % de l'actif circulant). Le reste de l'actif circulant se répartit entre les comptes-clients à hauteur de 451 euros, les autres créances pour 5.795 euros et les charges constatées d'avance pour 1.324 euros.

Au passif, ne figure aucune provision pour risque ou charge. Le total des dettes, d'un montant de 84.892 euros au 31 décembre 2019 (- 34,70 % par rapport à 2018), était principalement constitué de dettes fournisseurs pour 83.540 euros (98,41 % du passif) et de dettes fiscales pour 1.348 euros.

Au titre du compte de résultat, il convient d'indiquer que les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint 162 560 euros (contre 154.602 euros pour l'exercice précédent) et les charges d'exploitation de l'exercice 150 411 euros (contre 144.997 euros en 2018).

1.3. Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important ou pouvant avoir une incidence financière sur la situation de la Société n'est à signaler.

1.4. Activité en matière de recherche et développement

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du code de commerce, nous vous signalons que la Société n'a effectué aucune dépense de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

1.5. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société poursuit le développement de son activité dans le prolongement des exercices précédents, sans changement significatif. Elle espère voir son chiffre d'affaires poursuivre sa progression et ses résultats s'améliorer afin de reconstituer rapidement ses capitaux propres.

1.6. Cession de participations au cours de l'exercice écoulé

Aucune cession, ni prise de participation au sein d'autres structure, ni prise de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

1.7. Filiales et participations

Au 31 décembre 2019, la Société n'avait aucune filiale et ne détenait aucune participation.

Pour rappel, le capital de la Société est uniquement contrôlé, au sens des articles L. 233-1 et suivant du code de commerce, par une personne morale.

1.8. Délais de paiement des clients et des fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du code de commerce, il doit être fait état des informations sur les délais de paiement octroyés par les fournisseurs et pratiqués vis-à-vis des clients de la Société, et ce pour les exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

Il convient cependant d'indiquer que ces dispositions ne sont pas applicables dans la mesure où notre Société n'est pas dotée de commissaire aux comptes.

1.9. Prêts interentreprises

La société n'est pas concernée par les dispositions de l'article L 511-6, 3 bis alinéa 2 du code monétaire et financier dès lors qu'elle n'est pas dotée d'un commissaire aux comptes.



2. PRESENTATION DES COMPTES – METHODES D'EVALUATION

2.1. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels devront être identiques pour les prochains exercices de la Société qui, sauf décision de changement de date de clôture, auront une durée de douze (12) mois.

2.2. Méthodes d'évaluation

Les comptes annuels et le bilan ont été établis conformément aux dispositions légales et aux règlements du comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2019 ont été établis dans le respect du règlement 2016-07 de l'autorité des normes comptables, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. RESULTATS – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

3.1. Examen des comptes et résultats

Préalablement à tout autre chose, il convient de rappeler que l'exercice clos le 31 décembre 2019 constitue le cinquième exercice de la Société, qui a eu une durée normale de douze (12) mois.

Au titre de cet exercice, notre Société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes égal à 162.558 euros contre 154.599 euros en 2018, soit une hausse de 5,15 % (+ 7.959 euros en valeur absolue). Il est, comme les années précédentes, intégralement constitué de ventes de marchandises.

La Société n'a pas enregistré d'autres produits d'exploitation significatifs.

Les charges d'exploitation ont suivi la même évolution que les produits, mais dans de moindres proportions (+ 3,73 % ; + 5.414 euros), s'établissant à 150.411 euros, réparties de la manière suivante :

- | | |
|--|---------------|
| - achats de marchandises : | |
| contre 106.962 euros pour l'exercice précédent | 115.950 euros |
| - autres achats et charges externes : | |
| contre 36.876 euros pour l'exercice précédent | 33.118 euros |

- impôts et taxes : 0 euro
contre 0 euro pour l'exercice précédent
- autres charges : 1.343 euros
contre 1.159 euros pour l'exercice précédent

Les deux principaux postes de charges restent donc constitués par les achats de marchandises (livres numériques) qui ont représenté 77,09 % du total des charges d'exploitation (contre 74 % l'an dernier) et par les autres achats et charges externes (notamment sous-traitance du site internet, publicités, honoraires et commissions) qui ont représenté 22,02 % du total des charges (contre 25,43 % pour 2018).

Le résultat d'exploitation est ainsi ressorti en amélioration, passant d'un bénéfice de 9.605 euros en 2018 à un bénéfice de 12.149 euros en 2019.

Compte tenu d'une charge financière de 412 euros correspondant aux différences négatives de change, le résultat courant avant impôts de l'exercice s'est élevé à 11.959 euros, contre 9.075 euros en 2018.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'une perte exceptionnelle de 0 euro, l'exercice 2019 s'est soldé par un bénéfice de 11.959 euros contre une perte de 43.868 euros pour l'exercice précédent.

3.2. Proposition d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos la 31 décembre 2019, s'élevant à la somme de 11.959 euros, de la façon suivante :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant à affecter	Affectation
Résultat de l'exercice		11.959 €	
Total		11.959 €	
	Report à nouveau		11.959 €
	Total		11.959 €

Compte tenu de cette affectation, le solde du poste « *Report à Nouveau* », s'élevant à (40.014) euros, deviendrait ainsi débiteur à hauteur de (28.055) euros.

Conformément à l'article L. 232-12 alinéa 1er du code de commerce, les distributions de dividendes peuvent débiter une fois que le compte « *Report à Nouveau* » est soldé ou créditeur.

Les bénéfices ultérieurs devront donc être utilisés par priorité à l'apurement du compte « *Report à Nouveau* » s'il est déficitaire, tout en respectant les dispositions légales en la matière.

Au 31 décembre 2019, le montant des capitaux propres s'établissait à (17.414) euros.

Or, aux termes de l'article L 225-48 du code de commerce, si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, les associés doivent décider, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Dans le cas où la dissolution n'est pas prononcée, la société doit, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Les capitaux propres de la société ressortent à (17.414) euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, pour un capital social de 10.000 €.

Il appartient donc à l'associé unique de décider s'il souhaite dissoudre la société ou poursuivre l'activité bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Compte tenu des perspectives d'avenir de la société et des moyens envisagés pour améliorer sa situation financière, nous vous proposons de ne pas dissoudre la société.

4. MENTIONS LEGALES FINALES

4.1. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée devra prendre acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

4.2. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au regard de l'article 39-4 du même code.

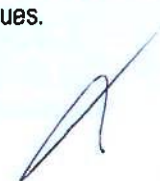
4.3. Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés

En application de l'article L 225-129-6 du code de commerce, les actionnaires des sociétés par actions doivent se prononcer tous les trois ans sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues par le code du travail tant que les actions détenues collectivement par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce représentent moins de 3 % du capital social de cette société. Ce délai est repoussé à cinq ans si, à l'occasion d'une augmentation de capital, les actionnaires se sont prononcés depuis moins de trois ans sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Nous vous précisons toutefois que ces dispositions ne sont pas applicables à la Société qui ne compte aucun salarié.

4.4. Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions légales, aucun commissaire aux comptes titulaire ou suppléant n'a été nommé dès lors que les seuils de bilan, de chiffre d'affaires et du nombre de salariés n'ont pas été dépassés. De plus, le capital social de la Société est détenu exclusivement par des personnes physiques.



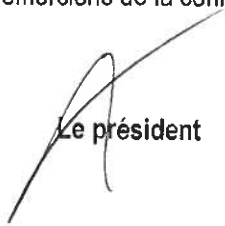
4.5. Mandats en cours

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

4.6. Conventions réglementées

Nous allons vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce applicable aux sociétés par actions simplifiées.

Au bénéfice de tout ce qui vous a été exposé, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions qui vous sont proposées.



Le président

